



CFA INSTITUTE ÉNONCÉ DES DROITS DES INVESTISSEURS

L'« Énoncé des droits des investisseurs » a été élaboré par le CFA Institute pour informer les acheteurs de produits et services financiers de la conduite qu'ils sont en droit d'attendre des fournisseurs de services financiers. Ces droits expriment des principes d'éthique essentiels à l'établissement de relations professionnelles de confiance; ils s'appliquent aux produits et services financiers tels que la gestion de placements, les services d'analyse et de conseil, les services bancaires aux particuliers, l'assurance et les services immobiliers. Que ce soit pour établir un plan d'investissement, transiger avec un courtier, ouvrir un compte bancaire ou acheter une propriété, l'Énoncé des droits des investisseurs vise à vous permettre d'obtenir les renseignements dont vous avez besoin et le niveau de service auquel vous avez droit. **En exigeant des professionnels des services financiers qu'ils respectent ces droits, vous instaurez un climat de confiance avec la personne ou l'entreprise concernée, et, au-delà, contribuez à rétablir confiance, respect et intégrité dans l'ensemble du milieu financier.**

LORSQUE JE FAIS APPEL AUX SERVICES DE PROFESSIONNELS OU D'ORGANISATIONS DE SERVICES FINANCIERS, J'AI LE DROIT DE M'ATTENDRE À:

1. Des professionnels **honnêtes**, compétents et éthiques qui respectent les lois en vigueur;
2. Des conseils et un service indépendants et **objectifs**, fondés sur une analyse éclairée, un jugement prudent et des efforts diligents;
3. La préséance de mes **intérêts** financiers sur ceux du professionnel ou de l'organisation;
4. Un traitement **équitable** face aux autres clients;
5. La divulgation de tout **conflit** d'intérêts existant ou potentiel en lien aux produits ou services offerts;
6. La **compréhension** de ma situation personnelle, afin que tout conseil fourni soit approprié et conforme à mes objectifs et à mes contraintes financières;
7. Des **communications** claires, précises, complètes et en temps opportun, rédigées dans un langage simple et présentées dans un format approprié;
8. Une explication de tous les **frais** et coûts qui me sont facturés, démontrant que ces dépenses sont justes et raisonnables;
9. La **confidentialité** de mes renseignements personnels;
10. Des **dossiers** complets et bien tenus, documentant le travail effectué en mon nom.

Visitez-nous à l'adresse suivante: cfainstitute.org/futurefinance